BRUCH

(export du DFSM au 05/11/2026 à 21:03)

[1] BRUCH Médecine - Pharmacopée

nom masc.
Etymologie FEW I 575b : bruscum

Définition Herbe* persistante aux fleurs verdâtres et aux baies rouges, en tant que ses différentes parties sont utilisées pour leurs vertus médicinales, et notamment sa racine comme purgative, son écorce contre certaines maladies de la peau, sa semence* pour soigner les plaies.

Notes

- nomen BRUSCUS syn BRUSCHI
- Note encyclopédique

 Petit-houx, fragon épineux (Ruscus aculeatus, L.). Dans leur glossaire, L. Landouzy et R. Pépin, éditeurs du*Régime du corps*d'Aldebrandin de Sienne, notent que la semence de cette plante est considérée comme "chaude mineure" et la racine comme "apéritive". Nous leur devons par ailleurs l'identification de cette plante. [I. Vedrenne-Fajolles]

Citations

- Ki vieut le fleume purgier ki trop abunde, si le couvient meurer premièrement […] Et apriès, buvera cascun jor ewe caude, au matin et au soir, ou oximel simple ou ovret, sirop fait de racines de fenoul, de persin, d’ache, d’esparge, de bruch .
 Aldebrandin de Sienne, *Régime du corps, 1256, p. 51.*